

Le Vade-mecum du responsable d'un pèlerinage de pèlerins pauvres à Lourdes

31 octobre 2012

Print

"Le Vade-mecum du responsable d'un pèlerinage de pèlerins pauvres à Lourdes", DS, n°39, avril 1974, cahier rose, pp.1-3.

Le Vade-mecum du responsable d'un pèlerinage de pèlerins pauvres à Lourdes

A méditer

Vous êtes le principal et souvent le seul responsable du choix des pèlerins envoyés à la Cité-Secours de Lourdes.

Il y a dans votre diocèse des milliers de pauvres gens qui ne viendront jamais à Lourdes si vous ne les repérez pas.

Il y a certains pauvres qui, à l'heure de leur mort, auront comme seul souvenir religieux « leur » vision de leur unique séjour à Lourdes. Pour eux, cet unique séjour dépend de vous, responsable du recrutement de la Cité

Si vous êtes soucieux de ces pauvres, vous leur donnerez la préférence. Et vous, éviterez la tiède routine qui consisterait à expédier vers la Cité-Secours des groupes composés n'importe comment.

N.B. - On se réfèrera au précédent numéro des D.-S. (pages vertes : Travail des délégations) où ont paru des réflexions spontanées de deux délégations sur la question.

1. Choix du pèlerin pauvre.

a) Comment cherchez-vous les pèlerins pour la cité ?

Ce ne sont pas forcément des vieillards. Que l'on pense à ceux qui n'ont pas demandé, ceux qui ne savent pas, ces foyers à la trésorerie étroite...

b) Votre délégation a-t-elle un responsable « Lourdes » ?

c) Est-il initié au travail de recherche et d'enquête du pèlerin pauvre ?

d) Par la Semaine religieuse, le clergé est-il informé des vrais buts de la Cité ?

e) Avez-vous un fichier des pèlerins qui sont déjà venus à la Cité ?

Nous ne voulons plus revoir :

- Le pèlerin qui refuse de coucher en dortoir et qui, sur-le-champ, quitte la Cité pour aller loger à l'hôtel (donc il avait le moyen d'y aller et sa place était à l'hôtel) ;

- Le pèlerin qui se présente pour la troisième année à la Cité avec une lettre de recommandation de son curé...

f) Vérifiez l'état de santé réel des pèlerins pas de cardiaques, d'impotents, d'épileptiques... Il y a pour eux des hospices et des hôpitaux bien accueillants à Lourdes. Mais il est cruel de les expédier à la Cité où nous sommes obligés d'appeler ensuite une ambulance, après avoir fait des démarches pour les placer à l'improviste à l'hôpital : ce cas s'est présenté plus de trente fois en 1964, hélas !

g) Ne pas confondre pèlerinage et voyage touristique ou colonie de vacances.. avec arrêt de 48 heures à Lourdes.

2. Avant le départ

a) Mettre vos pèlerins en climat de confiance et de joie.

b) Prévenir, à l'échelon local, chaque pèlerin des conditions de vie à la Cité, en particulier pour le logement en dortoir et séparé, et des frais de transport qui leur incombent entre Cité-Grotte et Cité-Gare.

c) Prévoir le responsable et l'aumônier qui auront à cœur d'encadrer réellement dès le départ les pèlerins que vous leur confiez pendant une semaine et qui, obligatoirement, logent à la Cité avec ceux dont ils ont la charge.

3. Arrivée du pèlerinage

a) Un de nos responsables « Cité » est présent en gare avec la joie de vous accueillir.

b) A l'arrivée à la Cité, sachez que la répartition dans les pavillons est prévue à l'avance : faites confiance à notre personnel, le travail en sera facilité, merci.

c) Remettez au bureau d'accueil le coin bleu et la feuille de police dûment remplie, et exacte, afin de répondre en conscience de l'identité des pèlerins dont vous êtes responsables. Ne nous faites pas parvenir cette feuille 8 ou 15 jours avant votre arrivée, et n'attendez pas le jour du départ pour nous la remettre.

d) Ne manquez pas de nous signaler en même temps tous changements de dernière heure : désistement ou remplacement de personnes, changement de l'horaire de départ, etc.

4. Pendant le pèlerinage.

a) Dès la première journée de votre pèlerinage, prenez contact avec le directeur de la Cité-Secours et avec l'aumônier de la Cité et, ensemble, prévoyez vos messes de groupe.

b) Vous serez l'intermédiaire indispensable pour remettre à chacun de vos pèlerins l'enveloppe qui leur permettra de laisser, en toute liberté et selon leurs moyens, leur participation aux frais de fonctionnement de la Cité en procurant ainsi à d'autres la possibilité d'y venir aussi.

c) Au cours de votre séjour à la Cité, une soirée d'information « Secours Catholique » est possible : veuillez vous entendre avec notre responsable « propagande » qui mettra à votre disposition : local et films.

d) Pour que chacun profite de son pèlerinage dans le calme, le recueillement et la détente, attirez l'attention de vos pèlerins sur le panneau qui les accueille : « Paix – Silence – Paix ».

Pensez au repos de chacun et de tous ; évitez les réunions du soir.

Rappelez-leur l'exactitude, tant pour les heures des repas que pour leurs absences qu'ils ne doivent pas manquer de signaler au bureau d'accueil.

e) Un microphone est mis à votre disposition au réfectoire pour quelques consignes, elles doivent être très brèves : les pèlerins ont justement horreur d'être harangués longuement pendant les repas.

5. Si vous faites partie d'un pèlerinage diocésain.

a) Plusieurs diocèses organisent à la Cité une matinée de la Charité avec messe célébrée par leur évêque, et visite de la Cité pour l'ensemble de leur diocèse. C'est une « leçon de choses » pour ceux qui s'intéressent à la charité.

b) A cette occasion, préparez et groupez les invitations possibles de personnalités telles que : directeur des Pèlerinages, directeur des Œuvres, prédicateur, responsable de mouvements d'action catholique, d'œuvres hospitalières (infirmières) et n'oubliez pas d'indiquer à l'accueil : le nombre, le jour et l'heure du repas de vos invités.

c) A la permanence (en face porte Saint-Joseph) un bureau est toujours à votre disposition pour vous permettre de recevoir le clergé, vos représentants paroissiaux et, en général, tous vos diocésains désireux de se renseigner.

6. Départ du pèlerinage

Pensez à retenir des cars pour le transport Cité-Gare.

Sur le parking, faites l'appel de vos pèlerins avant le départ des voitures afin d'éviter l'absence du pèlerin distrait ... ou insouciant.

Vérifiez bien qu'il ne reste pas de bagages aux pavillons ou sous le cloître ainsi qu'à la descente des cars à la gare.

7. Un an après...

Vos représentants paroissiaux ont-ils gardé le contact avec les pèlerins de la Cité ?

Avez-vous recruté parmi eux des responsables locaux ?

Ne voyez en ces lignes que des remarques amicales issues d'une expérience quotidienne. L'équipe de la Cité tient à les souligner pour sauvegarder l'esprit même d'une Cité créée pour répondre à sainte Bernadette demandant qu'on accueille spécialement les pauvres à Lourdes. La Cité-Secours est entièrement à votre service et au service de vos pèlerins. Nous vous attendons.

Jean RODHAIN, pr.

N. B. - Si vous avez besoin de renseignements complémentaires, écrivez à la Direction de la Cité-Secours Saint-Pierre, boîte postale 106, 65100 Lourdes. Surtout ne pas correspondre avec Paris, ni nous téléphoner.